

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 19 JUIN 2018 A 19 HEURES**

Mr le maire déclare la séance du conseil municipal du 19 juin 2018 ouverte.

Absents excusés : Mme Véronique LEVERT, Mr Philippe GESLAIN.

Procuration de Mme Véronique LEVERT à Mr Thierry PONTIER ;  
Procuration de Mr GESLAIN Philippe à Mme GROUSSOT Annie.

Secrétaire de séance : Jean-Louis MECHIN.

**L'ordre du jour appelle les sujets suivants :**

**APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 AVRIL 2018**

**Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal approuve le procès-verbal.**

**FINANCES:**

Situation exposée par Mr le maire :

**- Budget communal : Etat des finances au 15 juin 2018**

Fonctionnement :	Dépenses :	341 788.46	€uros
	Recettes :	262 923.19	€uros
	Déficit :	78 865.27	€uros
	Excédent antérieur :	+ 382 874.74	€uros
	Total :	+ 304 009.47	€uros

Investissement :	Dépenses :	73 945.31	€uros
	Recettes :	284 979.01	€uros
	Excédent :	211 033.70	€uros
	Déficit antérieur :	- 41 837.24	€uros
	Excédent :	+ 169 196.46	€uros

**- Budget assainissement : Etat des finances au 15 juin 2018**

Fonctionnement :	Dépenses :	43 234.68	€uros
	Recettes :	53 900.61	€uros
	Excédent :	10 665.93	€uros
	Excédent antérieur :	+138 669.45	€uros
	Total :	+ 149 335.38	€uros

Investissement :	Dépenses :	35 030.13	€uros
	Recettes :	39 258.00	€uros
	Excédent :	4 227.87	€uros
	Excédent antérieur :	+ 48 872.24	€uros
	Total :	+ 53 100.11	€uros

**- Réseau d'assainissement : Travaux complémentaires**

Monsieur le maire dans la continuité de ce dossier, informe que suite aux diverses mesures de jour et de nuit effectuées dans 5 secteurs de la commune, IRH propose d'inspecter 1900 ml de réseau au lieu des 1 300ml initialement prévus et ainsi lever les doutes sur 600 ml supplémentaires.

**Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal accepte cette proposition.**

## **AFFAIRES GENERALES :**

### **- VEOLIA : Rapport annuel du délégataire pour l'exercice 2017**

Mr le maire donne lecture des grandes lignes de ce rapport.

Mr Jean-François Méré conseiller, s'inquiète de n'avoir aucune nouvelle au sujet de futurs lieux d'épandage et des lourds surcoûts éventuels à supporter. Mr le Maire répond qu'il est en attente de propositions de VEOLIA.

**Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité valide ce rapport.**

### **- Déclaration d'intention d'aliéner**

Mr le maire, conformément à la délégation qui lui est accordée, informe qu'il n'a pas préempté sur les parcelles suivantes :

- C n°986 située Champ d'en Bas d'une superficie de 14a 95ca,
- D n°417 située Les Mottes d'une superficie de 72a 72ca.

Et que la SAFER DU CENTRE : Transmission des informations de vente la SAFER n'a pas préempté sur la vente des parcelles suivantes :

- D n°58, 1123, 1125, 1249, 1126 d'une superficie de 2ha 24a 32ca.

### **- Modification de la durée hebdomadaire de service de l'emploi de l'adjoint d'animation.**

Mr le maire informe que, suite au retour à la semaine à 4 jours, il a été proposé à l'adjoint d'animation une modification de son emploi du temps avec 3 propositions.

Cet agent accepte d'effectuer 30 heures par semaine à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018.

**Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal accepte cette modification de la durée hebdomadaire de travail.**

### **- Demande d'emplacement par un commerce ambulant.**

Mr le maire informe le conseil de l'installation d'un Food-Truck place de la mairie chaque mercredi de 18h à 22 h.

## **COMMUNICATION ET ASSOCIATIONS**

### **- Règlement intérieur de la MAB :**

Mr François CHABOT maire-adjoint, informe que quelques ajustements mineurs sans modification sur le fond, sont à apporter au règlement intérieur.

**Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal accepte ces modifications.**

### **- Tarification MAB pour les expositions :**

Mr François CHABOT propose l'ouverture de la location pour ce genre de manifestations via une association ou un particulier « externe » au prix de 95 € week - end.

**Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal accepte cette proposition.**

**- Feu d'artifice du samedi 7 juillet prochain :**

Précisions apportées quant à l'organisation de l'évènement et des mesures de sécurité à mettre en place samedi 7 juillet prochain.

**- Pique-nique républicain du 14 juillet prochain :**

Précisions sur l'organisation globale.

**- Infos diverses :**

- La fête annuelle des Cyno'pattes initialement prévue les samedi 23 et dimanche 24 juin est reportée au samedi 1<sup>er</sup> septembre prochain.

**EDUCATION**

Mme Dominique LAVEAU maire-adjointe, intervient sur les sujets suivants et en sollicite la validation des modifications par le conseil. :

**- Règlement intérieur du restaurant scolaire 2018 – 2019.**

Quelques modifications sont à apporter et exposées.

**Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal valide ces modifications.**

**- Règlement intérieur de l'accueil périscolaire 2018 – 2019.**

La disparition des TAP au 1<sup>er</sup> septembre prochain entraine un aménagement des horaires.

**Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal valide ces modifications.**

**- Tarif accueil périscolaire 2018 – 2019**

Il est proposé de porter le forfait « soir » à 1.75 € au lieu de 1.70 €  
Et celui du goûter de 0,40 € à 0,45 € au 1<sup>er</sup> septembre 2018.

**Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal accepte ces modifications.**

**- Informations diverses**

- Remise des dictionnaires aux élèves entrant au collège le 2 juillet prochain à 11 h.
- Kermesse de l'école le 29 juin prochain à partir de 17 h.

**ENVIRONNEMENT**

**- Construction d'un groupe scolaire et réaménagement d'un bâtiment existant pour l'aménagement d'une garderie et d'une cantine.**

Mr Thierry PONTIER maire-adjoint, informe de la situation actuelle de ce dossier qui suit son cours sans aléa.

**- Points sur les travaux en cours**

Les intempéries contraignent à engager de nombreuses et lourdes réparations sur notre territoire. Un point est effectué.

De plus, Mr Thierry PONTIER s'interroge quant aux méthodes de calcul appliquées par la communauté de communes en ce qui concerne le CLECT et la répartition financière au niveau de notre commune.

### **INFORMATIONS DIVERSES**

#### **- Défibrillateur**

Mr le maire informe que, suite au vol de ce matériel, il a déposé plainte auprès de la gendarmerie et qu'il faut pourvoir à son remplacement.

**Après délibération et à l'unanimité le conseil autorise Mr le maire à signer le devis en sa possession.**

#### **- FACILAVIE**

Monsieur le maire informe avoir reçu une lettre de remerciement suite au versement de la subvention 2018 en sa faveur.

#### **- Informatique**

Mr Jean-Louis MECHIN conseiller, informe des règles imposées par la RGPD (**R**èglement **G**énéral sur la **P**rotection des **D**onnées) et des mesures à prendre. Cette mise en conformité avec les normes offre l'opportunité de sécuriser nos données. Des entretiens sont en cours auprès d'intervenants externes pour finaliser cette mise en place.

Monsieur le maire lève la séance à 20h09.

Affiché le 25 juin 2018  
Le Maire  
Alain THEBAULT